LE LAOS.

Les récents événements dont l'Extrême-Orient vient d'être le théâtre et leur heureuse issue nous font un devoir de nous renseigner sur ces lointaines régions où notre influence est appelée à se développer d'une manière si utile pour nos intérêts politiques et commerciaux.

Nos établissements d'Indo-Chine, autrefois mal délimités à l'ouest et au nord-ouest, ont aujourd'hui une meilleure frontière, et tout fait espérer que notre influence se fera bientôt sentir dans les nouveaux territoires que le royaume de Siam a enfin consenti à reconnaître comme faisant partie de notre protectorat et qui forment une portion importante de cette grande contrée de l'Indo-Chine qu'on nomme le Laos.

Le Laos occupe les deux tiers de l'espace qu'on attribue sur nos cartes au royaume de Siam et notamment les parties septentrionale et orientale de ce royaume : la haute vallée du Mékong et le bassin supérieur du Ménam. La région qui s'étend entre la Salouen supérieure et le Haut-Mékong lui appartient également.

Si l'on tire une ligne allant de Bassac, sur le Mékong, à Mouong-Toun, sur le Ménam, on aura la limite approximative-

entre le Laos et le Siam ; cependant tout le territoire situé à l'est et au nord de cette ligne jusqu'à la Chine, l'Annam et la Salouen, n'est pas exclusivement occupé par les Laotiens.

Le haut plateau, à l'est du Mékong, est habité par une population de sauvages portant différents noms et qu'on désigne souvent sous l'appellation commune de Moïs. La série de ces tribus, s'étendant du nord au sud, forme, pour ainsi dire, une zone neutre entre l'Annam et le Laos. Etant donnée l'incertitude des limites, il est difficile d'évaluer la superficie de ce pays, mais elle doit dépasser 400,000 kilomètres carrés ; quant à la population, son chiffre est encore moins facile à déterminer. D'après Pallegoix, on compte un million de Laotiens dans le Siam. D'autres auteurs augmentent de beaucoup ce chiffre ; en réalité, il est impossible de le fixer aujourd'hui d'une manière précise.

Le Laos paraît être dans son ensemble un pays très accidenté, très montagneux, exposé surtout à de fréquentes inondations. Toutes les rivières qui l'arrosent, depuis le Mékong jusqu'à la Salouen qui le traverse dans sa partie occidentale, s'écoulent au sud. Le Ménam y a ses sources. Toutes ces rivières, ainsi que leurs affluents, y ont le caractère d'immenses torrents ; elles sont partout coupées de rapides, coulent avec impétuosité et sont sujettes à des crues énormes, ce qui indique à la fois l'élévation considérable des montagnes qui couvrent le pays dans ses parties du nord et la disposition échelonnée du sol en général. Une chaîne de montagnes orientée de l'est à l'ouest coupe le cours de toutes les rivières. Elle est désignée sous le nom de *Dong-Phrâja-Faï*. Le Ménam s'y fraye sa voie à travers une longue gorge profondément encaissée. Entre Xieng-Maï et Rakéhong, sur un espace de 150 kilomètres, il n'y a pas moins de 32 rapides. Les bateaux à vapeur peuvent les franchir pendant les hautes

eaux. Les parties élevées du sol prennent partout l'aspect de plateaux disposés dans le même sens, du nord-ouest au sud-est, entre les vallées des fleuves. Nulle part ces plateaux ne dépassent 1,000 mètres, si ce n'est tout à fait à la frontière du Yun-Nan, et le plus souvent ils ne s'élèvent pas au-dessus de 200 ou 300 mètres. Dans le nord, entre la haute Salouen et le Mékong, le pays reprend l'aspect d'un massif montagneux. Sur un des sommets culminants de ce massif est bâtie la ville de Xieng-Tong, capitale des Chans birmans. De ce point, l'œil plonge, dans un espace sans horizon, sur une mer de pics et de dômes, pressés les uns contre les autres, couvrant le Laos birman tout entier et la majeure partie du Laos siamois ; c'est de ce massif que se dégagent les deux chaînes qui vont l'une vers Malakka, en séparant le royaume birman de la vallée du Ménam, et l'autre vers le cap Lyant, en formant les montagnes de Battambang et de Pursat, limites naturelles entre Siam et le Cambodge.

Laissons, si vous le voulez bien, le Laos supérieur pour nous occuper plus spécialement de cette partie orientale du même pays que le dernier traité vient de nous accorder.

Le Laos inférieur comprend deux grandes provinces, celles d'Oubône (restée au Siam) et de Bassac et plusieurs petites. Sa population est d'environ 1,200,000 habitants. Le sol est généralement silico-argileux. Quand il n'est pas cultivé, il présente une végétation luxuriante. On y rencontre aussi des plaines couvertes d'herbes où l'on observe le phénomène du mirage. Outre le Mékong, le pays est encore arrosé par la Moûve, la Dône, la Sé-Kong. Les rivières ne sont jamais à sec pendant les sécheresses.

La température est extrême pendant l'été et, à l'ombre, le thermomètre dépasse 38 degrés à six heures du matin. La température moyenne est de 26 degrés. La saison pluvieuse dure de mai à novembre et la saison sèche les autres mois.

Les principales cultures sont le riz, le mûrier, les patates, les arachides, le sésame, le tabac, l'orge, le bétel, la cocotier, le bananier, la canne à sucre, le bambou, le palmier à sucre, les arbres fruitiers et les légumes de Cochinchine. Dans les forêts errent les tigres, des troupeaux d'éléphants, de rhinocéros, de cerfs, de chevreuils, gambadent des bandes de singes dont l'un appelé Khâ-Dëng (sauvage rouge), est particulier au Laos. Dans les arbres chantent de nombreux oiseaux, dans les airs voltigent des brigades d'insectes et dans les eaux habitent des poissons différents de ceux d'Europe.

Les richesses minérales ne laissent rien à désirer. On trouve de l'or, du fer, de l'acier, du salpêtre, du sel gemme, des marbres multicolores. La région aurifère comprend un territoire de plusieurs centaines de lieues carrées. C'est la Californie laotienne.

Les Laotiens n'ont pas de traditions nationales remontant bien loin dans le passé. Ils se rappellent la chute et la ruine de Vien-Chân, et les chants où ils racontent les malheurs de leur capitale et la perte de leur indépendance rappellent les lamentations de Jérémie. Tout porte à croire que le Laos est destiné à subir pour toujours le joug de l'étranger. La domination siamoise s'y affermit de plus en plus. Ce serait s'illusionner, prétend M. Taupin qui a exploré ce pays en 1887-88, que de penser que le Laos pourrait se relever avec l'appui d'une puissance européenne. Tout s'y oppose ; la religion, l'organisation sociale.

Jadis, le Laotien était considéré comme l'égal du Siamois ; depuis qu'il a été conquis par lui il est placé dans une infériorité complète.

Les Laotiens sont bouddhistes, mais peu orthodoxes ; leur bouddhisme est mêlé de toutes sortes de pratiques superstitieuses, croyant aux sorts, aux présages, aux sorciers, aux esprits, aux démons, auxquels ils font de nombreux sacrifices.

Très souvent le rôle de sorcier est rempli par une femme qui conjure les esprits en dansant jusqu'à tomber de fatigue dans une crise nerveuse. Dans le but d'éloigner les esprits, les Laotiens construisent aussi de petits fétiches en bambou ou en rotin et les posent à la porte d'entrée de l'enclos ou sur une perche plantée au bord du chemin. Quand ils sont en voyage, ils font aussi auprès de leurs campements des fétiches avec quelques rotins croisés en treillis ; sur tous les cols et passes des montagnes, on peut voir des fétiches (souvent avec des emblèmes phalliques) érigés en l'honneur des génies des monts qui sont de sexe femelle. Tout en n'étant pas très suivi, le bouddhisme produit ses effets ordinaires au Laos comme ailleurs. Le plus pauvre village a sa pagode dont il est très fier, avec ses bonzes à robe jaune et à tête rasée, vivant de la mendicité, devenue, comme ailleurs, une vertu sacrée. Il y a certainement, dit M. Harmand, au moins un huitième de la population mâle adulte vivant ainsi sur le pays, sans compter toutes les variétés du mandarinat.

Si nous considérons le Laos au point de vue commercial et industriel, voici ce que nous y remarquerons.

Dans le Laos inférieur l'industrie est rudimentaire. On exploite quelques mines de plomb, de zinc, des gisements de sel, des carrières de calcaire (à Lakhône). Quelques provinces favorisées de pâturages persistants se livrent à l'élève des buffles et des bœufs porteurs ou des chameaux ; mais il n'y a ni art, ni industrie originale. Les ornements des pagodes sont copiés sur des spécimens et des modèles siamois ou cambodgiens.

La métallurgie n'est pas bien avancée. Presque tout le fer est produit par les sauvages (Moïs, Khas). Les Laotiens ne savent que couler le bronze. Les procédés de tissage, de teinture d'étoffes, de fabrication des armes et des instruments aratoires sont les mêmes qu'au Siam. Dans le Laos

supérieur, la population est plus industrieuse et le commerce avec le Yun-Nan et la Birmanie est assez actif, tandis qu'il est nul dans le Laos inférieur. Les principaux objets de commerce sont la soie, les peaux et les cornes des buffles, et surtout le bois de teck, qui est dirigé presque exclusivement vers Bangkok. Les plus grandes forêts de teck sont celles qui sont à l'est de Xieng-Maï (Zimmé). Les bois qui en proviennent sont vendus par les propriétaires de ces forêts à des commerçants birmans qui les conduisent par trains flottants à Moulméin. Presque tout le commerce d'exportation, si l'on en excepte celui qui se fait par terre avec le Yun-Nan, suit les voies fluviales, et la construction des pirogues est une spécialité de Nong-Kaï.

Ces embarcations sont creusées dans un seul tronc d'arbre et ont de 10 à 25 mètres de long ; elles sont parfaitement adaptées pour franchir sans danger les rapides, si nombreux sur les rivières siamoises et laotiennes.

Parmi les industries spéciales au Laos, il faut citer l'orfèvrerie, la fabrication des objets en laque, la poterie, etc. Mais ces diverses industries sont peu répandues et ne suffiraient pas pour constituer un véritable commerce. Le commerce des bestiaux est seul assez intéressant. D'après M. Colquhoun, on a exporté en 1879-80 du Laos birman dans la Birmanie anglaise 1,322 chevaux et 41,600 bêtes à cornes, pour une valeur totale de 3,513,000 fr.

Une sorte particulière de thé (*pouerth*), est aussi l'objet d'un commerce important. Il y a quelque cinquante ans, le commerce de Louang-Prabang avec le Tonkin était très actif; mais les difficultés avec le gouvernement de Hué, puis les invasions des brigands *Hos*, venus de Chine, ont fait interrompre ce commerce (Neïs).

Politiquement, le Laos est divisé en deux parties principales. La partie du sud, qui est la plus grande, reconnaît la suze-

raineté du roi de Siam et peut être désignée sous le nom de Laos siamois. La partie du nord est soumise plus ou moins à la Birmanie et constitue le Laos birman ou Etats-Chans ; on donne aussi le nom de Laos annamite et de Laos tonkinois aux parties orientales du pays qui relèvent de l'Annam et du Tonkin.

Dans le Laos siamois on compte sept principautés ou royaumes : Xieng-Maï, Lam-poun, Lakhone, Mouang-phé, Mouang-nan, Mouang-lom et Louang-Prabang.

Ces différents Etats sont complètement indépendants les uns des autres ; cependant, celui de Xieng-maï prétend à la suzeraineté sur certaines petites principautés voisines. D'autre part, chacun de ces Etats se reconnaît vassal du roi de Siam et lui paye un tribut triennal apporté par les chefs en personne ou par quelque prince député par eux à cet effet. Le reste du Laos siamois est subdivisé en plusieurs provinces qui dépendent plus directement du Siam, quoique dans plusieurs le gouverneur soit choisi parmi les descendants de l'ancienne famille royale. Les gouverneurs de Bassac et d'Oubône portent même le titre de rois.

Tous ces gouverneurs portent des titres pompeux tirés du sanscrit. A côté de chaque gouverneur, il y a un vice-gouverneur et deux adjoints. Les attributions de ces divers fonctionnaires sont mal définies ; il en résulte qu'ils sont sans cesse en lutte les uns contre les autres. Cette rivalité est précieuse pour la cour de Siam. Ses commissaires administrent durement le pays, et aussi, en 1883, une révolte a failli éclater ; il est permis de croire que d'ici peu de temps elle éclatera et qu'une partie au moins du Laos siamois sera ensanglantée par les horreurs de la guerre.

Dans chaque province laotienne, il y a de nombreux fonctionnaires subalternes, juges, greffiers, collecteurs d'impôts, écrivains, porteurs d'ordres, et tous ces employés résident au chef-lieu de la province.

Les chefs de districts s'appellent Ta-Seng, les chefs de gros villages Kamenanes, les chefs de villages ordinaires Po-Bânes. Le gouverneur de Bassac a la haute et moyenne justice ; dans les autres provinces, les criminels condamnés à mort sont envoyés à Bangkok. Les gouverneurs sont chargés de l'administration ; ils sont responsables de l'impôt.

Toutes les provinces du Laos sont placées sous l'autorité du Ministre de l'intérieur de Siam. Les villages jouissent d'une assez grande indépendance pour la gestion de leurs affaires. Les impôts principaux sont la capitation et la corvée. La capitation se perçoit au moyen de collecteurs spéciaux ; elle présente des différences notables, varie de 6 à 15 fr. et se paye le plus souvent en espèces, quelquefois en nature, avec de la cire, de l'ivoire, des tissus de soie, de coton, etc. La corvée consiste à passer plusieurs jours, soit au village, soit au chef-lieu de la province pour veiller sur la prison, les maisons des fonctionnaires, les éléphants, les bœufs, les chevaux, à monter la garde aux portes de la ville. Elle est due également par les inscrits. Au chef-lieu de chaque province il existe un registre des inscrits et la revision a lieu chaque année. Les inscrits sont encore astreints à fournir des soldats. Les Laotiens ne sont pas militaires et tous ceux qui le peuvent se font remplacer. Telles sont les charges qui pèsent sur les Laotiens. Les douanes et les patentes sont inconnues.

La justice est rendue conformément à la loi siamoise et la coutume laotienne. Les juges manquent généralement de probité et la vénalité est à l'ordre du jour. Les prisonniers sont durement traités ; ils sont enchaînés jour et nuit, mal nourris et employés à des travaux pénibles. Si un homme marié, coupable d'un crime, est en fuite, sa femme est emprisonnée. La bastonnade est souvent employée comme moyen de coercition. La prison pour dettes existe. Les

mandarins siamois ne se gênent pas de faire arrêter et condamner des Laotiens, uniquement dans le but de leur extorquer de l'argent. Depuis que les missionnaires français sont au Laos, les exactions sont moins nombreuses. Les Pères se sont faits les protecteurs du peuple, et les indigènes, païens comme chrétiens, ont souvent recours à leur intervention. Nous ne saurions taire ce fait, et nous avons là un moyen d'établir notre influence.

La traite a été un fléau pour le Laos ; un décret de la cour de Siam a récemment supprimé cet odieux trafic, mais il y existait encore en 1887, ainsi que l'affirme M. Taupin. Le prix d'un esclave du sexe masculin varie entre deux et trois cents francs ; une jeune fille vaut un quart en plus ; un couple marié, de huit à neuf cents francs. Les maîtres d'esclaves ont bien soin de cacher leur bétail humain, quand ils reçoivent un Européen.

En théorie, le roi de Siam est le seul propriétaire du sol, mais en pratique, la terre devient la propriété de celui qui la met en culture ; il n'y a pas de monopole, et il faut reconnaître que la loi siamoise, en ce qui concerne le régime de la propriété, est conçue dans des idées assez larges. Quiconque défriche un terrain couvert de forêts et l'entoure d'une clôture, en devient propriétaire, conformément aux dispositions de cette loi. C'est ainsi que les missionnaires qui avaient défriché une forêt, près de la ville d'Oubône, et avaient eu soin de l'entourer d'une clôture, ont pu résister aux revendications des mandarins qui auraient voulu mettre la main sur ce domaine, dont la mise en culture était bien faite pour tenter leur cupidité.

Les Laotiens sont généralement ignorants : 65 pour 100 ne savent ni lire ni écrire. Ils sont naturellement musiciens ; l'instrument de musique le plus répandu est le *Khên*, composé de quatorze ou seize tubes de bambou de six ou sept

grandeurs différentes, dont on joue en soufflant dedans. La peinture et la sculpture sont inconnues au Laos ; il n'en est pas de même du dessin, pour lequel les indigènes montrent une véritable aptitude. Quant aux sciences, il n'en faut pas parler. L'astronomie consiste en superstitions : le calendrier soli-lunaire est le même que celui des Siamois. La médecine est plus qu'originale, elle reconnaît cinq causes de maladies : le sens, le destin, le sang, les fluides vitaux et les génies malfaisants. Les maladies les plus répandues sont la variole, le croup et le choléra. Les remèdes sont fort nombreux, et inutile de dire qu'ils seraient jugés défavorablement par la Faculté de Paris. La cécité est assez répandue, et on peut en attribuer la cause à l'humidité du pays et à la reverbération intense de la lumière solaire.

La littérature se réduit à peu de choses : elle consiste en épopées guerrières, traduction ou imitation des grands poèmes de l'Inde.

La masse principale de la population du Laos est formée par les Thaï, auxquels appartiennent aussi les Siamois et qui occupent la plus grande partie de l'Indo-Chine. D'ailleurs, les Laotiens se donnent à eux-mêmes le nom de Thaï-yai (les anciens Thaï), par opposition aux Siamois, qu'ils appellent Thaï-noï (nouveaux Thaï). Chez les birmans, les Laotiens sont connus sous le nom de Chân. Beaucoup de Laotiens vivent en dehors des limites du Laos. D'après M. Harmand, le peuple laotien n'est pas autre chose qu'un rameau de la famille Thaï qui s'est attardée dans la vallée du Mékong, au lieu de pousser jusqu'à la mer. Depuis cette époque reculée, il s'est mélangé avec toutes les races voisines, mais surtout avec les sauvages dont il a longtemps subi la suprématie, et aujourd'hui, il est bien difficile de rencontrer des types qui soient purs. Le mélange est surtout prononcé vers le nord où les races sauvages sont restées plus vivaces et où le

Laotien est en nombre de moins en moins prépondérant. Dans le sud qui a appartenu autrefois aux Cambodgiens, on passe insensiblement du Kmer au Laotien, avec des intermédiaires plus ou moins teintés de Kouïs. Aussitôt que l'on passe sur la rive gauche du grand fleuve, c'est le sang khâ (sauvage en langue thaï) qui reprend le dessus.

Le Laotien est généralement de petite taille (1m,60 d'après les soixante individus mesurés par M. Harmand), fort, élancé, et assez gracieux. La couleur de la peau varie suivant le genre de vie. Chez les campagnards, les bateliers, les conducteurs d'éléphants, etc., elle se fonce, brunit et rougit beaucoup, mais les parties couvertes restent toujours plus blanches. La différence des teintes est très prononcée chez les femmes, et les Laotiennes au bain, avec leur tégument mi-partie brun et blanc jaunâtre, présentent un spectacle des plus curieux.

Les deux colorations sont tranchées de la façon la plus nette au niveau des hanches, par la ceinture du langouti qu'elles ne quittent jamais. La face est très variable ; les pommettes sont moins grosses que chez les Annamites ; le front est assez haut et un peu étroit ; les arcades sourcilières peu développées. Les yeux sont peu profonds, plus ou moins obliques ou bridés ; le nez présente une arête toujours large et concave ; il est retroussé ; les narines sont le plus souvent un peu visibles de face ; la bouche n'est pas très grande ; les lèvres, de grosseur modérée, cependant la lèvre inférieure est parfois fort développée. Le crâne est brachycéphale, mais il s'allonge à mesure que la proportion de sang khâ augmente. La chevelure est noire et lisse ; la moustache est tardive et rare, les favoris généralement nuls, le système pileux peu développé. La physionomie est enjouée et douce, tantôt enfantine, tantôt sournoise. Le torse est long, les membres bien faits ; le sein, chez les femmes, est

plutôt hémisphérique, mais se flétrit de bonne heure. En somme, c'est une assez belle race, supérieure, plastiquement, aux autres Indo-Chinois.

Les Laotiens sont causeurs, vaniteux, naïfs et rusés comme tous les esclaves. Ils semblent, au moins les hommes du peuple, plus ouverts et plus confiants que les Annamites, et ne montrent pas une antipathie aussi prononcée pour les étrangers. Ils sont même disposés à la familiarité et leurs mœurs sont douces et paisibles. Très paresseux et très enclins aux plaisirs, ils ne songent guère à accumuler et ne produisent presque rien. La facilité de la vie réduit le nécessaire au minimum, et toute épargne passe immédiatement à ce qu'on peut appeler la consommation de luxe : fêtes, réunions, habits de soie, friandises, offrandes aux pagodes, etc. Sans force musculaire remarquable, ils sont susceptibles de fournir de très longs travaux, tels que la nage, la marche, la course, sans autre aliment que quelques poignées de riz gluant.

Les maisons laotiennes sont presque toutes bâties sur pilotis, à 2 mètres au-dessus du sol ; leurs toits sont pointus, et leur charpente, de bambou et de rotin, est très légère. Dans toute la vallée du Mékong, les grands centres de population comme les plus petits villages, se composent de longues séries de maisons parallèles au fleuve, très distancées en général et entourées de jardins. Les demeures des gens riches et des mandarins offrent souvent un degré remarquable de solidité et d'élégance. Leur charpente, faite en beau bois d'ébénisterie, est assemblée avec la plus grande précision. Dans les maisons ordinaires, l'ameublement est des plus simples ; le plancher est recouvert de nattes sur lesquelles on s'accroupit. Les ustensiles domestiques sont nombreux : il en est d'un usage général que l'on trouve dans la maison du plus pauvre comme dans celle du plus

riche. Tel est le plateau à bétel qui contient les feuilles fraîches de cette plante, les noix d'arec, l'étui à chaux et le tabac, ensemble des condiments indispensables à la formation de la chique qui est d'un usage général. La cuisine est peu variée : le riz bouilli, le poisson, la viande de buffle ou de porc, les œufs conservés dans la saumure sont les plats principaux.

Le costume se compose, pour les gens du commun, d'une simple pièce de cotonnade passée entre les jambes et autour de la ceinture et désignée par les Européens sous le nom de langouti, originaire de l'Inde. Pour les riches, le langouti est en soie et on y ajoute souvent une petite veste boutonnée droit sur la poitrine à manches étroites et une autre pièce d'étoffe que l'on porte, soit en guise de ceinture, soit en écharpe autour du cou.

Les femmes sont vêtues d'une sorte de jupe (*sin*) ornée et brodée, qui descend de la ceinture aux genoux ; les femmes mariées y ajoutent seulement un vêtement supérieur qui couvre la poitrine. Elles portent au cou, aux bras et aux jambes, des cercles d'or, d'argent ou de cuivre, entassés quelquefois en assez grand nombre les uns au-dessus des autres.

La plupart des Laotiens sont tatoués sur le ventre et les cuisses ; cette habitude est loin d'être générale dans le Laos inférieur, et c'est ce qui a valu aux Laotiens des anciens royaumes de Vien-Chane et de Bassac le nom de Laotiens à ventre blanc que l'on trouve dans certaines relations, par opposition aux Laotiens à ventre noir ou Laotiens du nord-ouest, communément Châns, chez lesquels le tatouage prend des proportions beaucoup plus considérables. Le tatouage est pratiqué par piqûre ; son dessin représente des animaux fantastiques, des arabesques, etc.

La polygamie n'existe pas, à proprement parler, dans les mœurs. Les riches, seuls, ont plusieurs femmes, et encore en est-il toujours une, parmi elles, qualifiée de légitime. Les

femmes ne sont pas tenues dans un état de sujétion et d'abaissement ; c'est toutefois à elles qu'incombent la plupart des travaux. Elles plantent le riz, le récoltent, l'emmagasinent dans les greniers ; elles tissent les étoffes et confectionnent les vêtements ; les princesses elles-mêmes doivent filer et tisser les beaux vêtements de soie qui forment leur parure distinctive, de même que les femmes du peuple filent et tissent le coton de leurs pagnes.

La ville principale de tout le Laos et celle à qui est sans doute réservé le plus brillant avenir est Louang-Prabang, située sur le Mékong qui la divise en deux parties. D'après le dernier traité, la partie orientale de cette ville fait partie du protectorat français, et c'est ce qui lui donne à nos yeux une importance toute particulière.

La situation de cette ville, les montagnes qui l'environnent de tous côtés, l'énergie plus grande que sa population doit au mélange des tribus sauvages qui habitent son territoire ont conservé au petit royaume dont Louang-Prabang est la capitale, une indépendance relative. Les royaumes de Vien-Chân et de Pouen lui ont payé longtemps tribut, et la guerre de 1828, en abattant pour toujours la puissance de ces deux riches pays, a porté à Louang-Prabang un coup fatal. Mais les vainqueurs d'alors, les Siamois, n'ont jamais pu conquérir Louang-Prabang, et ce royaume se trouve aujourd'hui le centre laotien le plus considérable de toute l'Indo-Chine, le lieu de refuge et le point d'appui naturel de toutes les populations de l'intérieur qui veulent fuir le despotisme des Siamois ou des Birmans : despotisme que l'affaiblissement de la domination chinoise, jadis régulatrice de toutes ces contrées, a laissé sans contrepoids.

Louang-Prabang est assise au pied d'une colline que le Nam-Kan, affluent du Mékong, contourne à l'est et au nord ; cette rivière partage la ville en deux parties inégales, dont la plus considérable reste au sud de son embouchure.

M. P. Neïss la décrit ainsi : « Vu du fleuve ou même de la petite colline qui s'élève au centre de la ville, Louang-Prabang paraît un séjour enchanteur ; les maisons et les nombreuses pagodes aux toits pointus et dorés apparaissent au milieu d'une véritable forêt de cocotiers et d'aréquiers ; mais quand on débarque pendant la saison des pluies, on enfonce jusqu'à mi-jambe dans une boue noirâtre et infecte. L'enceinte des fortifications a bien pu contenir les 50,000 habitants que lui donne M. Pallegoix, vers 1830, mais depuis bien des années la partie la plus voisine du confluent du Nam-Kan est seule habitée ; le reste retourne à l'état de forêt, au milieu de laquelle on rencontre quelques pagodes en ruines ou de vastes marécages dans lesquels on cultive des macres. D'après notre estimation, la population ne dépasse pas 20,000 habitants en dedans des fortifications ; il est vrai que les environs sont fort habités et contiennent peut-être une population double, car chaque matin on ne compte pas moins de 5,000 à 6,000 personnes au marché. »

Tel est le Laos. Somme toute, ce pays a une réelle valeur par lui-même ; mais sa situation magnifique, au point de vue commercial avec la Chine, en fait un pays de premier ordre et justifie pleinement les efforts que la France vient de faire pour y assurer son influence légitime. L'acquisition au protectorat français de l'Annam et du Cambodge de la partie la plus intéressante du Laos, aura pour résultat de nous assurer tout le trafic qui se fait par la vallée du Mékong et de détourner vers la Basse-Cochinchine un courant qui, depuis longtemps, avait une tendance à déserter cette voie et à prendre celle du Ménam pour arriver à Bangkok. L'Angleterre, seule, pourra s'en plaindre ; mais ce n'est pas pour elle qu'au prix de tant de sacrifices, que la France a planté son drapeau sur les rives du Mékong.

V. DOBY.